

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

|   |            |       |        |                |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date       | Heure | Numéro | Département(s) |
|   | 26.06.2017 | 10h45 | 17.122 | DFS            |
| Annule et remplace  |            |       |        |                |

**Auteur(s) : Pierre-André Currit**

**Titre : Application Momentum : bientôt à Neuchâtel ?**

**Contenu :**

L'application Momentum a été créée pour doter la Fondation Ticino Cuore d'un instrument informatique capable de gérer rapidement les alarmes en cas d'arrêt cardiaque, en constituant un réseau de secouristes certifiés pour la pratique du massage cardiaque.

Les cantons de Fribourg et de Berne ont adopté cette application, et le Valais est sur le point de le faire.

Qu'en est-il à Neuchâtel ?

Le Conseil d'État pense-t-il également que tous les moyens modernes doivent être utilisés pour sauver des vies ?

Un mandat peut-il être confié à la Fondation Urgences Santé ?

**Développement :**

Les maladies cardiaques sont la première cause de mortalité des adultes dans le pays. En 2010, le canton du Tessin a adopté l'application pour smartphone Momentum, produit novateur conçu par l'entreprise Dos Group à l'intention de la Fondation Ticino Cuore. Il s'agit d'une application permettant d'alerter des répondants préalablement inscrits, disposés à intervenir en cas d'urgence.

Lors d'un malaise cardiaque rapporté au numéro d'urgence 144, la centrale de triage géolocalise et alerte, à travers une notification, les secouristes de la zone de l'urgence et leur demande d'intervenir. En quelques minutes, un premier répondant arrive sur les lieux de l'incident et peut faire un massage cardiaque à la victime, le temps que les ambulanciers arrivent et prodiguent les soins nécessaires.

L'application est utilisée depuis 2010 dans le canton du Tessin où le taux de survie après un arrêt cardiaque est de 57%, contre 3% à 5% pour le reste de la Suisse.

Le Tessin est un pionnier en Suisse, mais également dans le monde. De nombreux pays ont déjà fait part de leur intérêt et nul doute qu'au vu des résultats obtenus, cette application devrait continuer à susciter un engouement dans de nombreuses régions de Suisse et d'ailleurs.

**L'urgence est demandée :**  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Pierre-André Currit

**Autres signataires** (*prénom, nom*) :

**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) :

**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) :